

# Genève : une association genevoise travaille au bien-être des personnes âgées en institution

Autor(en): **Maillard, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **15 (1985)**

Heft 12

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-829669>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Une association genevoise travaille au bien-être des personnes âgées en institution

Suite à une décision du Grand Conseil genevois, le Conseil d'Etat été chargé de créer une commission de coordination extra-parlementaire à laquelle participeront divers services et associations s'occupant de l'accueil institutionnel des personnes du troisième et du quatrième âge.

En octobre dernier, l'AGIEMS, qui sera représentée dans cette commission, a saisi cette occasion pour se présenter et expliquer ses objectifs et ses actions.

Sous ce sigle peu explicite se «cache» l'Association genevoise des institutions avec encadrement médico-social accueillant des personnes âgées. L'AGIEMS s'est constituée en 1982, elle rassemble aujourd'hui quinze institutions genevoises à but lucratif. Ces institutions reçoivent 53% des pensionnaires âgés du canton de Genève.

Les objectifs principaux de l'AGIEMS sont:

grouper, dans un esprit de collaboration, des institutions à but non lucratif accueillant des personnes âgées; rechercher, étudier et mettre en œuvre toutes mesures communes pour améliorer le bien-être de leurs résidents; promouvoir la formation et le perfectionnement du personnel des institutions membres;

favoriser la coordination entre les institutions membres;  
favoriser les rapports avec les pouvoirs publics, les autres partenaires sociaux et autres associations similaires.

A travers les différentes actions que mène l'AGIEMS, nous retiendrons:

**les démarches effectuées auprès des caisses-maladie** pour demander une prise en charge financière plus large que celle de la couverture des frais médicaux et pharmaceutiques. En effet, la dépendance, la maladie, le handicap de beaucoup de personnes âgées exigent du personnel des institutions des actes qui découlent directement de leur état de santé; ces actes devraient être également remboursés;

### la formation professionnelle du personnel

L'AGIEMS a mis sur pied un cours d'hygiène alimentaire pour les cuisini-

ers. Vingt-trois personnes y ont participé. Ce cours était ouvert à toutes les institutions.

Au mois de mars de cette année a débuté un autre cours destiné aux aides-hospitalières travaillant en maison de retraite. Ce cours (soit 120 h en cours d'emploi) est très apprécié et ses résultats positifs se répercutent déjà dans le travail;

### l'ouverture des institutions de l'AGIEMS au grand public

Afin de modifier l'image des maisons de retraite auprès de la population, l'AGIEMS a demandé à ses membres d'organiser des journées portes ouvertes dans le but de permettre au public d'en mieux comprendre le fonctionnement et surtout afin qu'il puisse constater l'évolution intervenue ces vingt dernières années tant au niveau matériel qu'à celui de l'encadrement humain.

Nous souhaitons un plein succès aux diverses démarches entreprises par l'AGIEMS (bien plus nombreuses que celles mentionnées ci-dessus) qui vont toutes dans le sens d'une amélioration des conditions de vie des personnes âgées en institution.

H. Maillard

## Musée d'horlogerie du Locle

*Aînés* a publié dans plusieurs numéros récents une liste des musées de Romandie. On nous signale un oubli bien involontaire de notre part: le très beau Musée d'horlogerie du Locle, installé dans le Château des Monts. Les visi-

teurs y admirent des collections exceptionnelles. Outre les pièces illustrant l'histoire de l'horlogerie, les salles Sandoz, Savoye et Huguenin, ainsi que la collection Jeanmaire, font de ce musée un lieu exceptionnel.

De novembre à avril, le musée n'est ouvert que le dimanche de 14 à 17 h. Sur demande (tél. 039/31 62 62) les salles d'exposition peuvent être accessibles d'autres jours.

### Renouvellement des abonnements

Suite à notre changement de système de facturation, nous avons eu de nombreux téléphones d'abonnés étonnés de recevoir «déjà» le bulletin de versement pour le renouvellement de leur abonnement.

En effet, dès maintenant, nous appliquons la même méthode que les autres journaux, c'est-à-dire que les bulletins sont postés à la date précise de votre demande d'abonnement et non plus, comme précédemment, avec environ 2 mois de retard.

En ce qui concerne la durée de votre abonnement, rien n'est changé, il est valable une année.

Rosier France



COIFFURE

M<sup>me</sup> P. BARBEY  
Tél. 24 70 95

Ouvert sans interruption  
de 8 h. 30 à 18 h. 30  
Le samedi de 8 h. à 15 h.  
Fermé le lundi et le mercredi

28, av. de France - Angle ch. des Rosiers - Lausanne

«Aînés» renseigne et divertit.  
Faites-le connaître autour de vous!